



DOSSIER : DP N°0421682580022

Date de dépôt : 25/02/2025

Demandeur : CENTRALES VILLAGEOISES

Pour : Pose de panneaux photovoltaïques

Adresse du projet : 9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN

**CERTIFICAT DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire au nom de la Commune**

Le Maire de la Commune de Pélussin, Monsieur Michel DÉVRIEUX, certifie que la Déclaration Préalable déposée par CENTRALES VILLAGEOISES, représenté par Mme DELORME Odile, et enregistrée sous le numéro DP0421682580022 a fait l'objet d'une décision de non-opposition pour le projet ci-dessus référencé en date du 26/03/2025.

L'avis de dépôt de la déclaration préalable a été affiché en mairie en date du 27/02/2025 en application de l'article R.423-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier a été transmis au représentant de l'Etat dans le Département en application des articles L 2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

**LE MAIRE,
Michel DÉVRIEUX.**

